

**EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS
D'ENVIRONNEMENT**

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande de l'Opérateur de Transport de Wallonie, dont le siège social est établi avenue Gouverneur Bovesse 96 à 5100 NAMUR, représenté par M. Tony ROBERT, en vue d'obtenir un permis d'urbanisme, relatif à des terrains situés dans les rues entre le CHC Mont Légia et Fontainebleau à 4000 LIEGE.

Le projet a fait l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement et consiste à réaménager des voiries et espaces publics entre le CHC Montlégia et le site de Fontainebleau (quartier Sainte-Marguerite), afin de créer une ligne de BUSWAY.

Affichage de la demande : 9 juin 2026 Ouverture de l'enquête : 14 juin 2026

Clôture de l'enquête : Service Urbanisme – Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY le 13 juillet 2026 à 11 heures

Le dossier accompagné de l'étude d'incidences peut être consulté dès l'annonce de l'enquête publique et jusqu'à la date de clôture de celle-ci :

- au Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY, uniquement sur rendez-vous, via le numéro 04/335.81.62, durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30.

Toute personne peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : Opérateur de Transport de Wallonie, Avenue Gouverneur Bovesse 96 à 5100 NAMUR - tél. : 0800 399 18 – courriel : buswayliege@letec.be
- du Fonctionnaire délégué du Service public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge, 2 à 4000 LIEGE – tél. : 04/224 54 11.

Les réclamations et observations écrites doivent être adressées au Collège communal et parvenir au plus tard le 13 juillet 2026

- par courriel : urbanisme@beyne-heusay.be
- par courrier : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; ceux par courriel sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent également être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame HOUBARD - tél. : 04/355.81.62.

L'autorité compétente concernant le présent dossier est le fonctionnaire délégué du Service public de Wallonie.

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS.

Didier HENROTTIN.